

O.F. 28 juillet 1973

Redon

SOUS LE SIGNE DES VACANCES ET DE LA SANTÉ

Réception des travaux d'un hameau de plaisance

En pleine nature, loin des nuisances de la ville, à un kilomètre de la Vilaine, la municipalité de Langon organisait le vendredi 27 juillet avec la Fédération nationale des hameaux de plaisance une réception de travaux d'un village de vacances. De nombreuses personnalités assistaient à cette manifestation, notamment M. Renouard, député-maire de Langon, et sa femme, M. Barel, sous-préfet de Redon, M. Angelini, secrétaire général de la Fédération des hameaux de plaisance, M. Chollet, architecte responsable du hameau, et plusieurs entrepreneurs.

Des vacances tout confort

L'idée de ce village date déjà de quatre ans et le début des travaux, s'il remonte à novembre 1972, s'explique par les difficultés d'obtention de subventions. Finalement la construction de ces gîtes sera prise en charge par la commune de Langon qui obtiendra une subvention de la rénovation rurale et des prêts complémentaires.

Les coûts de l'opération de base se chiffraient à 800 000 F, chaque maison étant évaluée à 60 000 F.

Situé à cinquante-cinq mètres d'altitude, ce hameau de plaisance est constitué de vingt appartements qui pourront être loués dès le 1^{er} août. Entièrement équipés on y trouve une cuisine avec chauffe-eau électrique, cuisinière, frigidaire, une salle d'eau avec douche, lavabo, W.C., une chambre et une salle de séjour avec literie et mobilier complets.

Le chauffage est assuré par plusieurs convecteurs et par le sol : en effet des résistances placées sous le plancher maintiennent une température idéale dans toutes les pièces.

Prix de location prévus pour 1973

Maison indépendante 2-4 personnes : au mois d'août, 250 F ; en septembre, 150 F.

Maison indépendante jumelée 5-6 personnes : au mois d'août, 270 F ; en septembre, 180 F.

Maison indépendante mais jumelée 7-9 personnes : au mois d'août, 300 F ; en septembre, 220 F.

D'autres formules de location peuvent être étudiées.

Bientôt un village pour personnes âgées.

Ce village-vacances fait partie d'un ensemble plus complet qui comprendra en outre un hameau pour personnes âgées et retraités. Les travaux de terrassement et de chaussée ont déjà été entrepris : les premiers pavillons de cette seconde tranche apparaîtront début septembre. Cinquante gîtes plus particulièrement adaptés aux vieillards s'ajouteront aux vingt appartements du hameau de plaisance.

De plus un ensemble communautaire comprenant des bâtiments d'administration, de repos-réunion et du personnel, un restaurant et une cuisine (pour les vacanciers ou les personnes âgées désireux de dîner en commun) compléteront ce hameau dont les responsables prévoient la fin des travaux pour le printemps prochain.

Une fois les installations terminées une directrice, un secrétariat, un infirmier et un cuisinier assureront aux locataires un séjour certainement agréable.

A plus longue échéance. M. Angelini espère que ce hameau deviendra « un centre à vocation multiple » où pourront avoir lieu colloques et rencontres. Souhaitons que cette attente soit satisfaite et ajoute au dynamisme de la municipalité.